

**Mandat du CCAG**  
**COMITÉ INTERNATIONAL**  
**ADOPTÉ, 4 juin 2004 PROPOSITION D-04-25**

**Nom :**

Comité international du CCAG

**Champion :**

Non identifié

**Autorité sous-jacente :**

Concernant l'ALENA : Motion D-96-16 – Assemblée annuelle, mai 1996 – Décivant les paramètres fondamentaux pour la négociation d'un ARM pour les arpenteurs-géomètres dans le cadre de l'ALENA.

Concernant l'OMC : Motion D-01-21 – Réunion des directeurs, mars 2001 – Changer le nom du Comité de l'ALENA pour celui de Comité du commerce international et ajouter l'OMC au mandat.

Concernant le changement du nom : Motion D-04-25 – Assemblée annuelle, juin 2004 – Adopté le mandat du Comité international (et changer le nom du Comité du commerce international pour celui de Comité international).

Concernant le NSPS : Statut d'observateur officiellement reconnu avec et par le NSPS (PE de 1990+/-)

**Buts, objectifs et résultats mesurables :**

Le Comité international assure une représentation internationale et surveille les événements internationaux particulièrement reliés, mais non essentiellement, aux questions commerciales pour les associations membres du CCAG. La représentation internationale des arpenteurs-géomètres canadiens au sein de la profession de géomatique est reconnue dans l'énoncé de vision du CCAG comme étant le principal objectif du CCAG. L'étendue potentielle de cette vision est pratiquement illimitée, contrairement aux ressources disponibles du CCAG et de ce Comité en particulier. Ainsi, les priorités et stratégies spécifiques, en vertu des responsabilités générales suivantes, seront déterminées périodiquement par le biais du processus de planification stratégique du CCAG.

En termes généraux, le Comité international a les responsabilités suivantes :

- Représenter le CCAG auprès du National Society of Professional Surveyors (NSPS), qui est la contrepartie américaine du CCAG, afin de faciliter le foisonnement des idées de part et d'autre et la compréhension mutuelle des travaux et des enjeux de la profession dans chaque pays.
- Représenter le CCAG auprès de la Federation de Colegios de Ingenieros Topógrafos de Los Estados Unidos Mexicanos (FECITEUM) A.G., qui est la contrepartie mexicaine du CCAG, afin de faciliter le foisonnement des idées de part et d'autre et la compréhension mutuelle des travaux et des enjeux de la profession dans chaque pays.
- Développer un DRM pour les arpenteurs-géomètres en vertu de l'ALENA dans le cadre de l'orientation stratégique générale du Conseil du CCAG. L'orientation actuelle fait partie intégrante de la Motion D-96-16 et de l'acceptation de l'Ébauche 7 du DRM en date du 18 mars 2002 par la Motion D-02-08 (Assemblée annuelle, mars 2002).
- Le contrôle de la mise en oeuvre et des ramifications d'un DRM pour les arpenteurs-géomètres dans le cadre de l'ALENA est un point qu'il faudrait réussir à négocier.
- Assurer la liaison avec les représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et d'Industrie Canada (IC) concernant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au nom du CCAG.

- D'autres fonctions similaires de représentation, de contrôle ou de liaison reliées à la communauté internationale de géomatique, qui peuvent parfois être jugées comme étant des priorités dans le cadre du processus de planification stratégique du CCAG.
- Répondre aux requêtes ou événements d'une façon ad hoc lorsqu'il n'y a aucune ramification d'ordre budgétaire ou stratégique.

**Durée :** Les prédécesseurs de ce Comité étaient le Comité de l'ALENA, formellement reconnu, avant la motion de 1996 décrivant l'orientation stratégique de la négociation d'un DRM dans le cadre de l'ALENA, et l'observateur du NSPS depuis environ 1990 dans le cadre du PE selon lequel le NSPS a convenu d'une représentation mutuelle. Le Comité demeurera un comité permanent du CCAG jusqu'à ce que ses fonctions ne soient plus considérées comme étant prioritaires en vertu de la portée, du mandat ou des ressources disponibles du CCAG, tel que défini par le biais des processus de planifications stratégiques du CCAG.

**Points de repère :** Les points de repères seront définis périodiquement selon les stratégies et les tâches spécifiques en place. De tels points de repère peuvent inclure :

- des réunions du Comité international de l'ALENA pour les arpenteurs-géomètres;
- des amendements substantiels au DRM préliminaire dans le cadre de l'ALENA;
- des soumissions aux organismes du gouvernement fédéral et/ou des réponses ou demandes de renseignements de la part des organismes gouvernementaux concernant l'ALENA ou l'AGCS;
- des réunions semestrielles du NSPS; et
- toute autre réunion ou tout autre événement d'importance qui requiert une orientation stratégique de la part du Conseil du CCAG.

Pour chacun de ces points de repère, le CCI soumettra un rapport au Comité directeur du CCAG.

### **Structure/composition du Comité :**

Le président est nommé par le Conseil du CCAG. Les membres du Comité sont nommés par le président et leur nomination est ratifiée par le Conseil du CCAG. Le Comité devrait comprendre un président et au moins un autre membre.

Président actuel :: Wayne Brubacher (ON)

Membre actuel : Dick Wright (CB)

### **Dispositions concernant les conflits d'intérêt ou la confidentialité :**

Il n'existe pas de problème de conflits d'intérêt à l'heure actuelle. Les négociations d'Ententes peuvent, en raison de leur nature, inclure des documents sensibles ou confidentiels jusqu'à ce que les parties en arrivent à une entente substantielle quant à la formulation ou à l'intention de base. Le Comité informera la direction du CCAG de telles questions, tel que requis, et fera des recommandations concernant les communications appropriées.

### **Opérations :**

#### ***Durée de l'engagement/obligations :***

La participation à ce Comité constitue un engagement à long terme qui exige de consacrer passablement de temps à se familiariser avec les institutions et les enjeux impliqués. La continuité est donc essentielle pour assurer l'efficacité du Comité et les membres devraient être préparés à s'engager pour une période de cinq ans ou plus. La participation peut nécessiter des voyages au Canada et à l'étranger et peut comporter des périodes de déplacements internationaux allant jusqu'à six jours.

Les activités opérationnelles incluent ce qui suit :

- Assurer une représentation du Canada auprès du NSPS et participer à ses réunions semestrielles une ou deux fois par année.
- Assurer une représentation du Canada auprès du Comité international de l'ALENA sur l'arpentage et participer à ses réunions une ou deux fois par année, souvent conjointement avec le NSPS ou à d'autres réunions annuelles.
- Rencontrer le Comité au besoin, généralement au moyen de téléconférences ou de courriels, ou conjointement lors des réunions mentionnées précédemment.
- Préparer les procès-verbaux, les rapports, les budgets et d'autres documents pour examen du Conseil et de la direction du Conseil du CCAG.
- Faire des recommandations au Conseil du CCAG par le biais du processus de planification stratégique pour confirmer ou mettre à jour les stratégies existantes ou élaborer de nouvelles stratégies concernant des enjeux spécifiques en vertu du mandat. Ceci devrait être effectué sur une base annuelle.
- Faire des recommandations, au besoin, au Conseil du CCAG au sujet des orientations stratégiques par le biais du Comité de direction.

**Plan de communications :** Le Comité international communiquera avec le Conseil et la direction du CCAG, au moyen de rapports écrits, à des dates précises, et pour faire des mises à jour périodiques. Le Comité communiquera au besoin avec les associations membres par le biais des directeurs du CCAG en fournissant à ces représentants les documents spécifiques à cet égard.

**Ressources :** Le Budget combiné 2004 du CCAG pour le commerce international et la liaison avec le NSPS est de 5 000 \$.

Les organismes du gouvernement fédéral ont fourni des services de traduction pour les procès-verbaux des réunions internationales et les ébauches du DRM.

Les membres du Comité international de l'ALENA sur l'arpentage ont fourni des interprètes pour les rencontres personnelles à peu de frais ou même sans frais.

Le directeur administratif du CCAG fournira un soutien au besoin.